la gazette du caue

#14

SUR LE TERRAIN

Etienne Monpays : la naissance d'une coulée verte

Etapes de réflexion, de concertation, de structuration des équipes… Etienne Monpays, responsable de l'Aménagement à la Communauté d'agglomération du Val d'Orge, nous raconte le projet d'aménagement de la Coulée Verte.

AU GOUVERNEMENT

Coup d'accélérateur sur le paysage et l'environnement

Pour le ministère de l'Ecologie, mené par Ségolène Royal, la gestion des paysages exceptionnels, mais surtout de nos paysages quotidiens, sont une priorité en 2015. C'est le moment d'agir pour les collectivités et les citoyens. Voici des outils.

AVEC TOUTES LES COLLECTIVITÉS

Le Printemps du Paysage : la fête du patrimoine naturel

Nouveau rendez-vous annuel, le Printemps des paysages et des jardins vivra sa première édition en mai prochain. Avec un palmarès de 1000 projets pour les paysages, toutes les initiatives sont encouragées. On se prépare dès maintenant!

Retrouvez-nous sur @Caue91

Non, le paysage n'est pas une image. Ça déménage!

Un outil efficace pour le vivre ensemble,un socle pour le projet urbain : le paysage, c'est tout ça, et plus encore! Dans ce numéro spécial, découvrez les actions en cours autour de ce sujet fondamental pour l'Essonne. Et pour le CAUE 91.

© CAUE91

Parcours paysage avec les lycéens de Saint-Nicolas, à Igny

CAUE DE L'ESSONNE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Essonne
tél. : 01 60 79 35 44
caue91@caue91.asso.fr
www.caue91.asso.fr

mars 2015

Non, le paysage n'est pas une image. Ça déménage !

Au CAUE 91, nous travaillons depuis longtemps avec le paysage comme socle du mieux-vivre. Le mouvement s'amplifie.

Avec le paysage, la transition est pour demain matin

Le paysage est enfin à l'honneur ! Le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie impulse une politique ambitieuse, où le paysage est intimement lié à la transition énergétique, écologique et au vivre ensemble (lire notre article ici). En Essonne, le paysage est une grande richesse, avec 18 rivières, 1 fleuve, 1 aqueduc et même des lacs. De nombreux espaces naturels sont protégés. L'agriculture y est déclinée sous toutes ses formes, des plateaux céréaliers au maraîchage de proximité.

Au CAUE 91, nous soutenons depuis plus de dix ans que le paysage est un socle pour le projet urbain et un outil efficace pour imaginer le vivre ensemble. C'est donc avec enthousiasme que nous accompagnons la démarche du ministère.

Nous proposons une formation *ad hoc* :

- ***Mieux habiter ma commune : des intentions à l'action*** **est une formation itinérante pour les élus et les techniciens des collectivités**, en partenariat avec l'IAU. Le premier atelier, *Comment engager ma commune dans la société de demain*, aura lieu à Saulx-les-Chartreux, exemplaire en terme de projet paysager et agricole.

Biodiversité, vive la coexistence des grenouilles et des hommes !

Comment rendre compréhensible un territoire pour que chacun puisse s'y retrouver ? Faire que les urbains profitent d'un espace naturel tout en le protégeant ? Avec la communauté d'agglomération Les lacs de l'Essonne ou le Conseil général, pour le coteau des vignes à Athis-Mons et au cirque de l'Essonne, nous avons travaillé sur des projets liant biodiversité, usages et paysage.

Nous aidons les élus à passer à l'action :

- Nous avons proposé à Natureparif d'être un relais départemental du **schéma régional de cohérence écologique** (SRCE) (lire ici) pour aider les élus à s'en saisir.
- Les trames vertes et bleues, comme nous l'ont montré les collectivités dans notre publication « Question de terrain », sont des outils formidables quand on les pose sur le territoire. Elles permettent de tisser des liens, pour que chacun puisse mieux profiter de la ville ou de la nature.

La frange revient en force !

Lisières, franges… quel que soit le nom, le ministère questionne, par le paysage, les rapports entre ville et agriculture. Comment retrouver une cohérence dans les territoires péri-urbains qui ont été coupés par les infrastructures, et souvent urbanisés au gré des opportunités foncières ? Les projets « agri-urbains » sont des démarches originales, qui tissent des relations sociales et spatiales entre projets urbains et agricoles.

Nous nous impliquons sur le terrain :

- Avec **Terre et Cité, plateau de Saclay,** nous participons au processus de candidature du programme européen Leader.
- Avec l'association du **Triangle Vert**, nous réalisons un document pour les collectivités sur le traitement de la lisière entre espace urbain et espace agricole.

© CAUE91

Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, chantier ouvert à la sapinière - Grigny

- Nous avons répondu présent à l'appel à **projets de recherche Pour et Sur le Développement Régional (PSDR) en Région Île-de-France,** à la demande d'Agroparistech, pour décrypter comment se constituent et vivent ces territoires qui inventent de nouveaux modes de gouvernance.

Le paysage, notre bien commun

Le paysage est une entrée douce pour initier le débat sur le vivre ensemble. La participation citoyenne et créative est un des enjeux pointés par le ministère.

Nous participons au débat public

- Nous sommes intervenus le 3 février dernier à l'atelier **Bien être en ville : mieux répondre aux aspirations sociales**, lors des entretiens du Cerema, Territoires et ville durables. Nous y avons témoigné de démarches menées en co-construction avec différents publics et débattu sur les nouvelles manières de faire projet ensemble. Au CAUE 91, le paysage est déjà une entrée transversale pour amorcer la transition économique écologique et sociale. Et elle peut modestement parfois permettre de commencer demain matin !

Nous travaillons avec le ministère

- Le CAUE91 est un des référents fédéraux sur les questions du paysage. A ce titre, nous participons à la recherche Ateliers action : Paysage, Territoires et Transition du ministère de l'Ecologie.

V. K.

tél. : 01 60 79 35 44 • caue91@caue91.asso.fr • www.caue91.asso.fr

Voici comment naît une coulée verte…

Etapes de réflexion, de concertation, constitution des équipes… Etienne Monpays nous raconte le projet d'aménagement de la Coulée Verte du Val d'Orge.

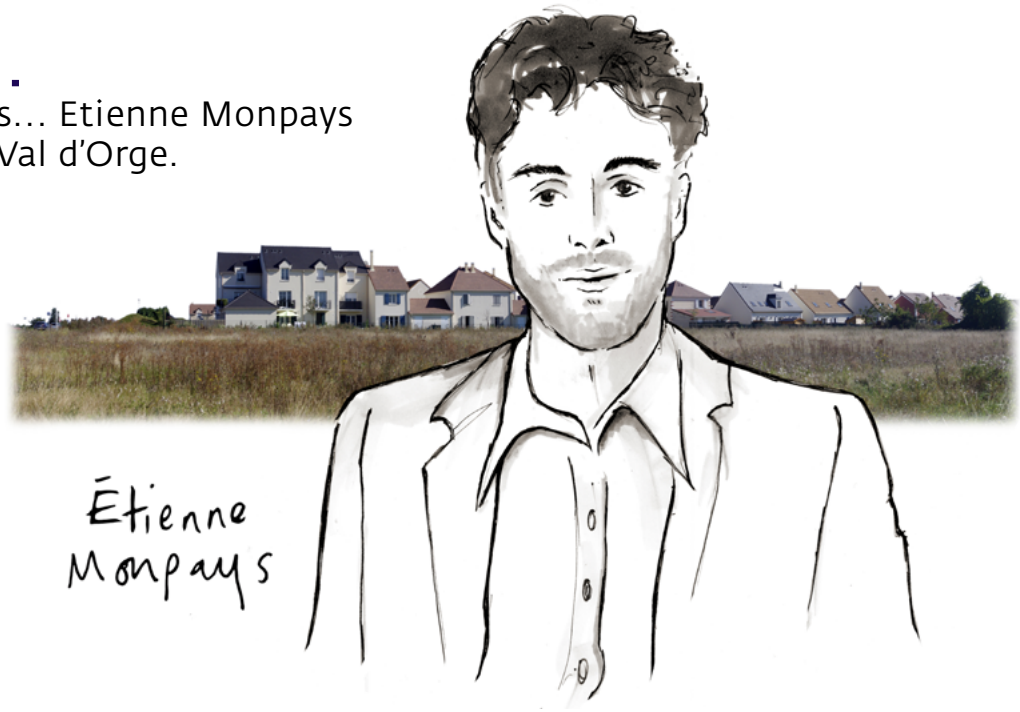

La communauté d'agglomération du Val d'Orge fait appel aux paysagistes du CAUE 91 depuis 2001. Aujourd'hui, le CAUE 91 est missionné pour accompagner l'aménagement d'un jardin public en lisière urbaine et communale dans la partie nord du département, plus urbanisée. Etienne Monpays, responsable de l'Aménagement, nous détaille l'ensemble du projet.

Parlez-nous de l'histoire de cette Coulée Verte, ou plutôt « jardin »?

Etienne Monpays. Il y a plus de vingt ans, dans le cadre de la révision du Schéma Directeur Régional, une réflexion avait été initiée par les communes de Ballainvilliers, Epinay-sur-Orge et Villiers-sur-Orge sur le devenir du plateau agricole et la création d'une coulée verte intercommunale (continuité paysagère et piétonne) ouverte au public. Le site de projet, que l'on pourrait effectivement nommer jardin de la Coulée Verte de Villiers-sur-Orge, n'était qu'une partie d'un ensemble d'aménagement plus vaste, projeté en 1994 par la paysagiste Florence Mercier. L'idée d'aménager cet espace communal date de 2006. Ce n'est qu'en 2014 que la Communauté d'agglomération a acquis à l'euro symbolique une partie des terrains de la coulée verte auprès du promoteur du quartier du Clos de Brinvilliers. J'ai repris le dossier, en lien avec la commune, pour refaire un projet en phase avec le nouveau contexte.

Comment procédez-vous?

Le projet de Coulée Verte de Villiers-sur-Orge a naturellement évolué avec le temps, en parallèle des réflexions sur l'aménagement du territoire communal et intercommunal. Le périmètre de la coulée verte est légèrement différent; les premiers dessins ne correspondent plus tout à fait aux souhaits de la commune et de l'agglomération. A l'inverse, certains objectifs n'ont pas bougé : la mise en valeur de la vue sur la tour de Montlhéry et sur le paysage du plateau agricole, ou la réalisation de liaisons douces Nord-Sud et Est-Ouest basées sur les chemins ruraux existants. Ces éléments, que l'on retrouvait déjà dans les premiers dessins, structurent notre projet.

C'est pourquoi, avant de retenir le paysagiste qui va dessiner la coulée verte, on a décidé avec la commune de redéfinir ensemble les objectifs : quel aménagement paysagé, quels usages, comment gérer les attentes des riverains, comment intégrer les contraintes du site? Pour enrichir la réflexion, on a demandé au CAUE 91 de nous accompagner sur la définition du projet, en amont. Sur les conseils du CAUE, nous avons visité un parc en Seine-et-Marne pour visualiser les aménagements possibles sur ce type d'espace, et organisé un atelier de concertation où les riverains ont pu réaliser une maquette du site. Ces éléments seront intégrés au cahier des charges pour la réalisation du projet.

Comment ce projet s'inscrit-il dans la Communauté d'agglomération ?

Il est étroitement partagé avec la commune de Villiers-sur-Orge. De nombreux allers-retours ont lieu avec la maire Thèrèse Leroux et son adjointe en charge à l'urbanisme et au cadre de vie, Martine Guillet. Au sein même de l'agglomération, on s'est structuré en équipe projet avec mes collègues des services techniques, de l'urbanisme et de l'agriculture pour avoir l'ensemble des compétences nécessaires à la réussite du projet. Cela nous permet de gérer les questions très pragmatiques de maîtrise foncière ou d'entretien des espaces, mais également d'être imaginatifs, en étudiant par exemple la possibilité d'implanter de l'éco-pâturage ou d'autres dispositifs à caractère écologique et innovant.

L'approche paysage tient une place importante dans vos projets?

Oui. Le paysage est une approche transversale que l'on retrouve dans l'ensemble des projets d'aménagement de l'agglomération. Je citerai l'exemple de l'ancienne base aérienne 217 : nous allons récupérer 300 ha de terrains qui étaient totalement fermés du reste du territoire, et que l'on va progressivement ouvrir à la ville et aux habitants. Or c'est un lieu très spécial d'un point de vue paysager : c'est un espace ouvert, immense et totalement plat, traversé par une piste centrale de 3,5 km de long par 100 m de large. Lorsqu'on est sur place, on perd totalement ses repères de distance et on a beaucoup de mal à se situer. C'est extrêmement intéressant et en même temps très délicat à gérer, car la moindre construction a un impact visuel immédiat. Mais je ne doute pas qu'on réussira à réaliser un projet de qualité sur la base comme sur la Coulée Verte.

Interview B. J.-L.

tél. : 01 60 79 35 44 • caue91@caue91.asso.fr • www.caue91.asso.fr

RENDEZ-VOUS

En mai, éclosion d'actions en faveur des paysages

Collectivités territoriales, vous êtes invitées à participer au Printemps des Paysages et des Jardins, en mai prochain. Cette opération fait partie du plan d'actions lancé par la ministre Ségolène Royal pour mieux préserver le paysage, notre bien commun.
En point d'orgue, un palmarès de 1000 projets pour les paysages dans cinq domaines prioritaires. Education, planification urbaine et soucieuse des citoyens, réalisations remarquables, actions d'entreprises, agro-écologie… de nombreux champs sont ouverts (détail ici). Le CAUE 91 est à votre disposition pour imaginer et mettre en œuvre des actions. En espérant que ce rendez-vous annuel consacré à nos paysages deviendra aussi familier et riche que les Journées du patrimoine.
Informations sur le site du ministère.

AGENDA

Un film *Remuer la terre, c'est remuer les consciences*, d'Eric Oriot, présente des expérimentations et initiatives liées à l'agriculture urbaine en Île-de-France, en France et à l'international. A voir !
Infos : www.natureparif.fr

Un concours Flash ton patrimoine. Les CAUE-IDF invitent les jeunes (6 à 25 ans) à photographier et partager leur ville.
Infos : www.flash-ton-patrimoine.fr

Une projection-débat pour la sortie de ***Mon pavillon***, courts-métrages de cinéastes d'images amateurs (DVD Cineam-CAUE 91). Allez, Hissez pavillons !
Mardi 24 mars. Infos : www.caue91.asso.fr

Une expo *Images d'avenirs en Essonne*, des photos pour raconter les territoires, une démarche participative initiée par le CAUE 91. Infos : www.caue91.asso.fr

Le gouvernement définit une trame plus riche pour le paysage

Sur l'impulsion de la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, la politique du paysage prend une nouvelle dimension. A la clé, des solutions pour les collectivités.

Banalisation, voire dégradation… C'est trop souvent le sort que connaît le paysage au quotidien, car il n'a pas été assez considéré comme un axe à part entière dans les démarches d'aménagement de l'espace. Cela change, et une volonté publique émerge de faire évoluer les pratiques pour mieux valoriser le paysage, et non plus le « sanctuariser ». Ainsi, les collectivités territoriales sont appelées à penser l'espace public, les lisières urbaines et les paysages, et cela, en amont des projets de création architecturale ou des opérations d'aménagement.

L'État annonce une accélération notable des chantiers sur 3 volets :

- l'efficacité énergétique, la production d'énergies renouvelables et l'économie circulaire,
- l'éducation et la sensibilisation à l'environnement,
- la reconquête et la valorisation rigoureuse des paysages.

La gestion des paysages exceptionnels, mais surtout de nos paysages quotidiens, sont une priorité en 2015 pour le ministère de l'Ecologie. Pour imaginer notre cadre de vie, une meilleure participation des citoyens dans la définition des projets est activement encouragée.

Pour mettre ces chantiers en œuvre, le CAUE 91 met son expertise à disposition des collectivités pour adapter ces outils existants aux spécificités du territoire essonnien.

© Triangle Vert

Image tirée d'Images d'Avenirs en Essonne, une exposition créée pour ouvrir des débats sur le paysage.

Le plan de paysage : un outil pour agir sur le cadre de vie

Le plan de paysage est une démarche volontaire, engagée par une collectivité qui invite les acteurs d'un territoire à repenser la manière de concevoir son aménagement et son évolution.
Comment révéler l'originalité et la richesse de chaque entité paysagère pour en faire des moteurs du processus de mise en œuvre d'une politique ? Comment renouveler le lien entre la société et son environnement ? Comment articuler les outils d'aménagement et partager une culture commune du paysage, de l'urbanisme et de l'environnement ?
Le CAUE de l'Essonne est aux côtés des collectivités qui souhaitent s'engager dans cet appel du ministère de l'Ecologie. Celui-ci participe tous les deux ans au financement de ces études, à hauteur de 30 000 euros.

Trames vertes et bleues : favoriser la biodiversité à toutes les échelles

Désormais, les documents d'urbanisme doivent prendre en compte le Schéma régional de cohérence écologique. Ce SRCE propose un ensemble d'objectifs prioritaires pour freiner l'érosion de la biodiversité, et réduire la fragmentation des habitats naturels, causée par la consommation d'espaces ou l'artificialisation des sols. En 2015-2016, le CAUE 91 et Natureparif initient un cycle de formations-ateliers pour que les collectivités fassent des trames vertes et bleues une source de projets innovants et ambitieux pour notre cadre de vie, renouvelant notre rapport ville-agriculture-nature.

Ressources paysages

Pour nourrir votre réflexion, retrouvez notre riche documentation sur le site du CAUE91 et sur RES'AUE

C. Br.

CAUE DE L'ESSONNE • CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'équipe de la Gazette #14 : Béatrice Julien-Labruyère, Clément Briandet, Corinne Septier, David Potin, Emilie Martin, Valérie Kauffmann, avec la participation de Nora Bens.

mars 2015

tél. : 01 60 79 35 44 • caue91@caue91.asso.fr • www.caue91.asso.fr